

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 555

présenté par

M. Lorion, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Pierre-Henri Dumont, M. Gosselin,
Mme Guion-Firmin, M. Hetzel, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Masson, M. Poudroux,
Mme Poletti, M. Sermier et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.